

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LA CAVERNE DU PONT D'ARC

Dans une grotte profonde les premiers artistes de l'histoire de l'Humanité ont peint un chef d'œuvre : des chevaux, des lions, des rhinocéros et bien d'autres animaux saisis sur le vif, courant, chassant ou s'affrontant.

36000 ans plus tard, des scientifiques, des ingénieurs et des artistes ont réalisé l'exploit unique au monde de reconstituer la grotte Chauvet - Pont d'Arc, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Caverne du Pont d'Arc, gardien de l'empreinte des Hommes, veille à laisser son **empreinte maîtrisée**. Elle met en place un système de management environnemental et, dans la démarche de la certification ISO 14001, s'engage à :

- Rechercher la pleine satisfaction de ses clients en restant en permanence à l'écoute de leurs besoins et envies y compris sur les sujets touchant à l'environnement.
- Réduire les traces laissées par son activité en améliorant continuellement sa gestion des déchets et des ressources utilisées.
- Maîtriser sa consommation en eau et en énergie par la mise en place d'actions liées à la gestion de l'eau, de l'électricité.
- Promouvoir le développement durable dans ses achats mais aussi dans ses relations avec ses fournisseurs et tous les intervenants externes.
- Respecter les espaces verts et paysagers comme le rappellent l'article 51.6 et l'annexe 29 de la délégation de service public.
- Respecter les lois, les exigences (législatives ou autres) en matière environnementale ainsi que la chartre du tourisme durable qui sont appliquées sur le territoire.
- Communiquer sur les objectifs de développement durable de la Caverne du Pont d'Arc à tous les membres du personnel, ainsi qu'aux clients, investisseurs et autres parties prenantes externes.
- Eduquer et former continuellement les salariés au respect de la nature et de l'environnement. Tout cela dans le but de renforcer leur capacité à sensibiliser les visiteurs, les fournisseurs et toutes les personnes qui interagissent avec eux.
- Surveiller périodiquement l'évolution de l'impact environnemental et mettre en place des outils de suivi de la performance.
- Améliorer constamment l'efficacité du système de management environnemental.

Cette démarche d'amélioration est pilotée par un comité formé par les salariés de la Caverne. Elle est menée dans le respect et la convivialité et favorise l'échange des idées.

Le Directeur de la Caverne du Pont d'Arc,
Fabrice TAREAU

